

Une Gitane espagnole saisit le Tribunal européen des droits de l'Homme pour réclamer sa pension de veuve

De notre correspondant à Madrid, M'hamed Elmansouri

Maria Luisa Munoz Diaz, une Espagnole d'origine gitane, vivant dans le quartier populaire de Pan Bendito, à Madrid, se bat depuis neuf ans pour obtenir le droit à une pension de veuvage.

En 2000, à la mort de son mari, maçon de profession, Maria est responsable de six enfants. Elle charge un des amis de son mari de déposer son dossier à l'Institut national de sécurité sociale (INSS) pour bénéficier de la pension de veuvage.

Un mois après, l'ami de la famille lui annonce qu'elle n'y a pas droit parce qu'elle n'était pas mariée légalement.

En effet, en 1971, Maria Luisa s'était mariée à l'âge de quinze ans selon le rite nuptial gitan, sans inscrire son union comme mariage civil auprès des autorités. A la naissance de son premier enfant, elle obtient un livret de famille, mais où elle figure comme célibataire. Sur ces bases, l'INSS lui refuse la pension de veuvage. Maria introduit un recours auprès de l'Institut, qui fut rejeté en 2001.

Elle décide alors de s'adresser au tribunal des affaires sociales, qui tranche en sa faveur en mai 2002. Sa joie fut de courte durée puisque quelques mois après, le tribunal supérieur de la justice de Madrid, acceptant le recours de l'INSS, lui refuse, encore une fois, la pension de veuvage.

Malgré ce revers, Maria ne s'avoue pas vaincue et saisit en décembre 2002 le Tribunal constitutionnel. Cinq ans après, en avril 2007, il lui est signifié que sa demande est déboutée.

Avec l'appui de la Fondation du secrétariat général gitan, une institution espagnole visant à favoriser l'intégration de la communauté gitane, les avocats de Maria Luisa décident alors de plaider sa cause auprès du Tribunal européen des droits de l'Homme, à Strasbourg.

Ils invoquent «le droit de tout citoyen à ne pas subir de discrimination pour son origine ethnique en relation au droit à la propriété, c'est-à-dire en relation au droit à obtenir sa pension».

Ce à quoi s'oppose l'argumentation des juges du tribunal supérieur de justice de Madrid, qui, en rejetant la demande de Maria pour sa pension de veuvage, précisait dans leur arrêt de 2002 : «Les ethnies sont des groupes différenciés en raison de la race, dont plusieurs d'entre eux peuvent être abrités par un Etat, sans que pour cela ce dernier ne dilue ou fragmente ses dispositions juridiques en autant d'ethnies qu'il contient, et un rite est une cérémonie ou coutume, qui, par conséquent n'est en vigueur qu'à défaut de loi.»

Or, le code civil espagnol ne reconnaît pas le mariage selon le rite gitan, et dans beaucoup d'autres pays européens la loi dicte que la veuve n'a droit à la pension de son mari qu'à condition que l'union soit inscrite par les autorités compétentes comme mariage civil... et nul n'est au-dessus de la loi, dit-on.

Le Tribunal européen des droits de l'Homme de Strasbourg a entendu les arguments de Maria et de ses avocats le 26 mai et aura la lourde tâche de statuer sur une affaire unique en son genre : il devra juger si l'Etat espagnol doit reconnaître son mariage selon le rite gitan et lui payer une pension de veuvage, ceci en intégrant ou en évitant dans sa sentence la question épineuse de la discrimination des minorités ethniques.

Si la décision du Tribunal européen (qui sera connue dans quelques six mois) donne raison à Maria Luisa, ce sera un arrêt de jurisprudence historique, puisqu'il accepte le droit à disposer de la pension de veuvage pour les couples européens vivant en union libre, en raison de leur origine ethnique ou (l'avenir le dira) sans tenir compte de ce fait.

Cela apporterait de l'eau au moulin des adeptes de la multiculturalité, un sujet trop vaste pour être traité ici, mais qui pourrait ouvrir une autre option, comme d'amener les parties en conflit (un Etat, une personne originaire de minorité ethnique) à un terrain de conciliation.

Quoiqu'il en soit, si le Tribunal européen des droits de l'Homme de Strasbourg tranche en faveur de Maria Luisa, l'Etat espagnol devra lui payer 60 000 euros en termes de dû rétroactif de sa pension de veuvage.

Selon un journaliste du quotidien *El Pais* qui l'a rencontrée, cette somme l'aiderait à ouvrir une petite boutique de vêtements pour vivre... et voyager, aller voir la mer ; «parce que je n'ai jamais vu la mer», dit-elle.

M. E.

LEIPZIG Le berceau de «la Révolution pacifique»

Ce mercredi en fin d'après-midi, nous arrivons, après avoir quitté Berlin, dans la ville de Leipzig, précédée par sa réputation de théâtre des manifestations citoyennes qui eurent lieu dans les villes de l'ex-RDA et qui portaient en elle le changement.

De notre envoyé spécial à Berlin, M. Meddeber

Elles auront précédé la chute du mur de Berlin qui eut lieu dans la nuit du 9 novembre 1989 et ceci s'est fait sans effusion de sang. Voilà pourquoi autant à Leipzig que dans le Berlin tout entier, l'on parle de «Révolution pacifique». Saint Nicolas à Leipzig abritait les premières rencontres de citoyens de l'ex-Allemagne de l'Est et elle fait aujourd'hui figure de symbole. Les habitants de Leipzig sont jaloux du rôle qu'aura joué leur ville en accélérant le processus de réunification. A ce propos, M. Wolfgang Brinkel, ancien directeur du cabinet du maire de la ville et candidat aux élections municipales du 7 juin prochain pour le groupe parlementaire SPD, évoque dans les locaux de la municipalité une question qui a fait débat où devait être construit le mémorial.

Dans un premier temps, il fut décidé que Berlin abriterait le mémorial pour commémorer l'événement qui a abouti au 3 octobre, journée nationale et donc pour asseoir la culture du souvenir. Ce à quoi s'opposera le maire de Leipzig et il sera décidé par la suite d'en construire un dans chaque ville. Mais voilà qu'aujourd'hui l'on évoque la voie référendaire pour trancher sur le sujet. Notre interlocuteur poursuivra qu'au sein des citoyens, l'on semble être partagé sur cette nécessité ou non de réaliser le mémorial. Le plus important pour certains d'entre eux, c'était d'avoir opéré le changement, la ville de Leipzig dans la Saxe, cité Slave au moyen-âge a été créée en 1015. Les premières conduites d'eau y ont été réalisées en 1500 et au XVIII^e siècle on l'appelait le Petit Paris. C'est la ville de l'illustre Sebastien Bach et Goethe mais qui eux ne votent pas lors des délibérations. En arrivant devant le siège municipi-



Photo : DF.

pal M. Wolfgang Brinkel nous montre une partie du siège de celle-ci qui a été restaurée alors que l'autre façade porte encore les traces de fumée de charbon. Les mines étaient importantes autour de la cité mais aujourd'hui, elles ne le sont plus et leur activité a été arrêtée. La désindustrialisation de la ville a été terrible et ce sont 100 000 postes de travail sur les 120 000 qui ont été perdus.

Les travailleurs ont payé cher, la facture. Même au niveau de l'administration municipale, le changement opéré n'a pas été sans conséquence puisque des 20 000 employés municipaux, il n'en reste que 4 500 dans le service de transport du tramway, celui des eaux ou de l'électricité. La situation est difficile et beaucoup d'habitants de Leipzig sont partis vers l'ouest. L'on nous déclare que pour la première fois, le budget est équilibré dans une municipalité qui a la charge de construire des écoles et des équipes.

La Saxe fut liée à la France et en 1813 eut lieu la bataille des peuples. Leipzig eut à lutter contre Napoléon. Centre de foire et d'exposition, elle était la 5^e ville d'Allemagne et comptait avant la Seconde Guerre mondiale, 700 000 habitants.

Les attaques à la bombe duraient une heure le 4 décembre 1943 et elles étaient menacées par la Royal Air Force et la ville sera endommagée. Le 7 juillet 1945, la très belle gare sera détruite par

l'US Air Force. Des camps de concentration avaient vu le jour autour de la ville. En avril 1945, la 3^e unité américaine installe ses quartiers généraux et en juillet de la même année, l'armée soviétique prend le relais. Il y eut les victimes de cette Seconde Guerre mondiale et la fuite des Allemands de Leipzig vers la RDA et ceci explique peut-être pourquoi aujourd'hui elle ne compte plus que 500 000 habitants.

La ville à majorité SPD parti social démocrate au sein de la municipalité compte 70 élus et le 7 juin, elle choisira ses nouveaux élus alors que le maire élu au suffrage universelle sera plus tard. Elle compte sept adjoints.

Quand vous faites le tour de la ville, vous constatez que des chantiers sont en cours et à certains édifices récemment bâtis s'opposent de vieilles bâtisses, même au centre-ville. «L'état de délabrement est une réalité, nous confie M. Wolfgang Brinkel et il nous reste beaucoup à faire», poursuit-il. Certains quartiers difficiles ou chauds sont évoqués, et ils constituent une proie pour le NPD, parti d'extrême droite qui tente de récupérer cet état de choses. La grogne est latente et dans les esprits des citoyens, l'on s'interroge comment un manager peut-il gagner 100 fois plus qu'un employé au bas de l'échelle : le taux de chômage avoisine les 16%, nous dit-on. Alors question : les promesses ont-elles été tenues ou alors ont-elles été

excessives ? Il y a eu l'installation de l'industrie automobile avec l'arrivée de BMW et Porsche. L'on a également enregistré la naissance de la plate-forme de transbordement du courrier à partir de l'aéroport de Leipzig avec tous les désagréments qu'elle cause puisque l'activité continue jusqu'à une heure du matin. Parmi les objectifs que s'est fixés la municipalité comme celle de la restauration de la ville, l'on relève l'incitation à l'implantation de nouveaux investisseurs et là nous apprenons que des conditions cadres seront créées pour apporter un plus dans ce sens.

Au sortir de la municipalité, l'on nous présente deux employés dans ce qui est appelé service citoyens. Ils sont 100 et rémunérés en partie par des fonds de l'UE. Ils nous expliquent leur mission qui consiste à faire respecter l'ordre dans la ville et à veiller à la sécurité des citoyens tout comme ils doivent gérer les grandes manifestations ou à veiller à ce que les rencontres genre barbecue sur les espaces verts se déroulent sans ambages. Notre devise est d'éviter la confrontation, nous dit l'un d'eux. Quand nous évoquons la xénophobie, notre interlocuteur nous dit ceci : «Les touristes sont les bienvenus mais les criminels étrangers non. Leipzig est une ville qui veille et ce mercredi pour le match de Champions League l'Irish Pub était complet avec son écran géant.

LE BERLAMONSTRE, SIÈGE DU GOUVERNEMENT DE L'EUROPE, DE NOUVEAU ÉVACUÉ

Le président Barroso, entre la flamme et la chaudière...

José Manuel Barroso, candidat à sa propre succession pour le poste tant convoité de président de la Commission européenne, joue, décidément, de malchance en ce mois de mai.

De notre bureau à Bruxelles, Aziouz Mokhtari

Il y a une semaine, déjà, un incendie s'était propagé à l'intérieur du bâtiment qui abrite le gouvernement de l'Europe. Une communication très mal gérée avec la presse avait entretenu le doute sur l'origine du sinistre. Certains journalistes n'avaient pas

hésité à évoquer l'éventualité d'un, pour ne pas écrire attentat, acte malveillant. Hier, c'est un nouveau coup du sort qui s'est abattu sur le pauvre Barroso. Une chaudière ayant éclaté au moment même où le président et deux commissaires à la tête de portefeuilles sensibles étaient en conférence de presse. Barroso, Almunia (Affaires économiques) et Charly Mac Greery (Marché intérieur et Finances) ont dû être évacués au milieu d'un extraordinaire brouhaha. Le dispositif de sécurité, très vite déclenché, a fonctionné de façon satisfaisante. C'est la seule bonne nouvelle. Pour le reste, se faire éjecter de son propre siège, une fois pour incendie et une autre

pour éclatement de chaudière, n'est pas, à vraiment parler, une performance à inscrire aux annales. Cette nouvelle humiliation — c'en est une, parce qu'elle remet en cause le dispositif de construction et même l'architecture interne du bâtiment — donne complètement raison aux Bruxellois. Ces derniers appellent le siège de la commission le «Berlamonstre». En raison de son importante structure. Situé au rond-point Shuman (quartier européen), il porte, en vérité, le nom de Berlaymont. Désormais, c'est sûr, il ne sera plus que le Berlamonstre. L'humour bruxellois, «brusselaie» en jargon d'ici, est renforcé par le feu et par l'eau.

A. M.